

Image not found or type unknown



Different avec un syndic au sujet d'un arbre

Par **christian**, le **15/03/2010 à 14:20**

je suis propriétaire d'un appartement avec jardin dans une copropriété. Le règlement de cette copropriété ne comporte aucun article au sujet des arbres dans les jardins privés. rnrn le syndic me demande de faire abattre à mes frais un arbre qui gêne la vue sur mer d'un autre copropriétaire alors que je souhaite garder cet arbre. rn rn 1ère question: le syndic peut-il m'obliger à abattre cet arbre et que dit la jurisprudence à ce sujet? rn rn 2ème question: l'assemblée générale des copropriétaires a-t-elle compétence pour se prononcer sur ce sujet sans soumettre au vote une modification du règlement de copropriété concernant la hauteur des arbres dans les jardins privés?